

LA PAYE DU PERSONNEL NON MEDICAL

TARIF 2025
1.790 € TTC
PAR AGENT

DUREE
4 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Améliorer ses connaissances et/ou acquérir les bases méthodologiques en matière de rémunération dans le secteur public
- Etablir des bulletins de paye dans le secteur public

METHODOLOGIE

Apports théoriques - Cas pratiques
- Retours d'expérience et échanges de pratiques

Sujets et corrigés des exercices réalisés en cours de formation

Sujets et corrigés des exercices accessibles après la formation via l'espace client



PUBLIC CONCERNE

- Tout personnel affecté dans un service paye

PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

PROGRAMME



LES GRANDS PRINCIPES DE LA REMUNERATION

- Le droit à rémunération (principe du service fait)
- La protection de la rémunération
- La prescription en matière de rémunération (dette de l'Administration ou sommes indûment perçues par l'agent)

LES ELEMENTS POSITIFS DU BULLETIN DE PAYE

Pour les Personnels Titulaires, Stagiaires et Contractuels de Droit Public

- Le Traitement de Base Indiciaire (TBI)
- Cas Particuliers : temps partiel, temps non complet
- Le complément de traitement indiciaire (suite au Ségur de la Santé)
- L'Indemnité de Résidence (réforme en cours)
- Le Supplément Familial de Traitement (SFT)
- Les primes et indemnités
- Les avantages en nature
- La formation (Etudes promotionnelles, CFP)
- L'indemnisation des déplacements
- Les variations de la rémunération

Pour les Personnels Contractuels de Droit Privé

- Base de Rémunération : le S.M.I.C
- Les contrats d'apprentissage

LES ELEMENTS NEGATIFS DU BULLETIN DE PAYE

Les retenues obligatoires

- La C.S.G & R.D.S
- L'Assurance Maladie et L'Assurance Vieillesse – CNRACL – IRCANTEC - RAFP

Les autres retenues

- Mutuelle, retraite Complémentaire
- Les repas au Restaurant du Personnel
- Les prêts C.G.O.S, Crédit Municipal...
- Les créances, prescriptions et recouvrement

Les charges patronales

- Les cotisations URSSAF
- L'Assurance Maladie, Allocations Familiales, Vieillesse
- Le F.N.A.L et la Taxe sur les transports
- L'Accident de travail
- La Contribution Solidarité Autonomie
- La retraite : CNRACL, IRCANTEC, ATI, RAFP, ...
- La Contribution Chômage (le cas échéant)
- Le F.E.H
- Le C.G.O.S et le CESU
- L'A.N.F.H
- La Taxe sur les Salaires
- Les cas d'exonération de charges

LES INCIDENTS DE PAYE

- Le calcul des IJSS
- La rémunération des agents en congé pour raison de santé
- L'indemnisation du chômage

LE CYCLE DE LA PAYE

- Les étapes (saisie des informations, calcul, prélèvement à la source, mandatement)
- Le pilotage de la masse salariale (notions)



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation